

Ordre du jour
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA CSFY
Jeudi 9 juin 2022 À la CSFY

Une dérogation au préavis de 7 jours, pour l'annonce de la réunion extraordinaire, a été demandée.

Présentation des plans de croissance de l'École Émilie-Tremblay et du CSSC
Mercier par les directions.

1. Ouverture de l'assemblée

C'est avec reconnaissance et respect que nous tenons à souligner le fait que nous vivons et travaillons sur le territoire traditionnel de la Première nation Kwanlin Dün et du Conseil de Ta'an Kwäch'än.

- 1.1 Appel à l'ordre et recensement
- 1.2 Lecture et ajout(s) à l'ordre du jour
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Déclaration de conflit d'intérêts

2. Délégations – s. o.

3. Agenda automatique

- 3.1 Plaque des bâtisseurs
- 3.2 Budget détaillé 2022-2023
- 3.3 Calendriers scolaires 2023 à 2026
- 3.4 Calendrier des rencontres 2022-2023

4. Informations/planification – s. o.

5. Huis clos – s. o.

6. Levée de l'assemblée